

Commune de LIGINIAC  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 22 août 2025 à 20h00 selon convocation en date du 18 août 2025

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mrs SIRIEZ - BRAZ - Mme BRAULT - M BUSSIÈRE

Absents excusés : Mme MINARD (a donné procuration à Mme BRAULT)  
M TRONCHE (a donné procuration à M VINCENT)  
M MICHOUX

Absents : M BOUILHAC  
M VERNIENGEAL

Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M VINCENT

Délibération N° 2025-046 : Enquête publique concernant le déclassement d'une partie du chemin rural à Chaux en vue de son aliénation

Vu le code de la voirie routière et notamment :

L'article L 141-3, lequel précise que « Le classement et le déclassement des chemins ruraux sont prononcés par le conseil municipal » ;

Les articles R 141-4 à R 141-10 relatifs aux modalités de l'enquête publique préalable au classement, à l'ouverture, au redressement, à la fixation de la largeur et au déclassement des chemins ruraux ;

Considérant la nécessité de procéder au déclassement d'une partie du chemin rural à Chaux afin de pouvoir la céder à Monsieur Lucien LIOTARD

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent le principe de l'ouverture d'une procédure de déclassement du domaine public routier communal concernant une partie du chemin rural à Chaux ;
- Décident d'autoriser Monsieur le Maire à :
  - Ouvrir une enquête publique pour le déclassement de ladite voie du domaine public communal et son classement dans le domaine privé communal ;
  - Signer tous les documents relatifs à l'enquête publique réglementaire.

Membres	12
Présents	7
Représentés	2
Votants	9
Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 22 août 2025.  
Au registre sont les signatures

